

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 7 (1919)

Heft: 75

Artikel: Messages internationaux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En France, la fin de la guerre a amené un renouveau d'ardeur dans le travail suffragiste. Comme on nous l'écrit « des élections nouvelles vont avoir lieu, et le pays tout entier aspire au progrès. D'autre part, l'intimité cordiale, la collaboration constante avec les Anglais et les Américains qui ont pénétré toute la France, province et campagne comprises, ont rendu l'idée du suffrage féminin familière à bien des esprits qui n'en avaient jusque là jamais entrevu la possibilité. » (Nous pensons ici à cette équipe d'ambulancières américaines installée en pleine Gascogne et apportant des mœurs complètement nouvelles dans toute la contrée! *Réd.*).

On sait qu'un projet de loi reconnaissant aux femmes l'électorat et l'éligibilité en matière municipale, exception faite du droit électoral au Sénat qui relève des Conseils municipaux, est devant la Chambre française depuis 1910, et que tous les efforts des féministes depuis lors ont tendu à en accélérer la discussion. La Commission du Suffrage universel aux bons soins de laquelle il avait été remis, et qui trouvait toujours d'autre travail plus pressant à accomplir ! vient enfin de faire rapport à son égard par l'organe de M. Pierre-Etienne Flandin, rapport qui vient d'être imprimé et distribué, et qui, nous écrit-on « est très favorable au principe suffragiste, étudiant largement la question, faisant ressortir les arguments favorables à notre cause, et les rapides progrès qu'elle a faits dans le monde entier. »

Pour soutenir la discussion à la Chambre par une campagne dans l'opinion publique, l'Union française pour le Suffrage entreprend une active propagande à travers tout le pays. Cette campagne a débuté le 8 décembre par un grand meeting à la salle des Sociétés savantes, où un nombreux public, composé en bonne partie d'officiers et de soldats, a applaudi successivement M^{mes} Siegfried, Brunschvicg, Marie Véroine, J. Raspail, Grinberg, MM. Ferd. Buisson, ancien député et Barthélemy, professeur à la Faculté de Droit de Paris. — D'autre part, une dépêche de Paris en date du 26 décembre à la presse quotidienne annonce que, selon M. Varenne, président de la Commission du Suffrage universel, cette dernière demandera dès janvier la discussion de plusieurs réformes électorales et du vote des femmes. Le fait que de nouvelles élections sont indispensables maintenant que la guerre est finie, les pouvoirs de la Chambre actuelle ayant été prorogés, offre aux femmes une occasion favorable pour demander à participer à ces élections, en citoyennes dont le concours à la vie nationale a été éprouvé et actif.

Et un exemple heureux vient d'être donné par la ville de Metz, qui, moins de 15 jours après être redevenue française, a élu, sur l'initiative du commissaire de la République, M. Mirman, la première femme conseillère municipale et adjointe, M^{me} de Thierry. Le fait, très significatif, mérite d'être signalé.

Les traditionnelles votations de novembre aux Etats-Unis ont valu des victoires suffragistes dans trois nouveaux Etats : Michigan, Dakota du Sud et Oklahoma. De plus, aux élections du Congrès un nombre assez important de députés suffragistes a pu forcer les portes du Capitole pour assurer la victoire de l'amendement suffragiste fédéral à la première occasion. Nous avons reçu des détails aussi typiques qu'intéressants sur la campagne dans le Michigan, comme sur l'élection à New-York des membres du Congrès — la première votation à laquelle les femmes de la grande ville aient participé depuis leur affranchissement — que nous regrettons de ne pouvoir citer ici, faute de place. Enfin, une cinquantaine de femmes ont été élues membres des Législatures (Chambres) de plusieurs Etats.

D'Allemagne, où les femmes se préparent à participer aux élections à la Constituante, nous arrive une feuille de propa-

gande, très judicieuse, signée de la présidente du Conseil National des Femmes allemandes, Gertrud Bäumer, et montrant aux femmes la responsabilité qu'encourront vis-à-vis de leurs intérêts les plus chers les femmes qui, par paresse ou inertie, ne voteront pas. Et les Autrichiennes ont immédiatement profité de la proclamation de la liberté de réunion pour créer une Association autrichienne-allemande pour le Suffrage. Car, certain fameux article 30 interdisant sous l'ancien régime aux femmes de former des Sociétés politiques, il n'existait à Vienne qu'un Comité suffragiste à l'activité forcément très restreinte. La nouvelle Association va naturellement prendre en main les élections à l'Assemblée constituante, non seulement en ce qui concerne les femmes qui voteront, mais aussi celles qui seront élues. Et déjà, douze femmes (deux bourgeoises, cinq catholiques et cinq socialistes) sont entrées au Conseil municipal de Vienne : parmi elles, la célèbre Adelheid Popp, l'auteur de la *Jeunesse d'une ouvrière*, dont l'œuvre de propagande socialiste est bien connue.

* * *

En Suisse, en revanche, après les agitations du mois précédent... calme plat. Aux Chambres fédérales, ces messieurs ont eu trop à faire, semble-t-il, pour même entendre nos motionnaires, MM. Greulich et Göttisheim, développer leurs motions sur le suffrage des femmes. Quelques journaux ont rapporté qu'au Conseil des Etats, on a approuvé à l'unanimité la lettre de certaine citoyenne qui, n'ayant pas le courage d'encourir la publicité de son nom, a proposé qu'avant d'accorder le droit de vote aux femmes suisses, on consulte ces dernières. Nous attendrons que cette vaillante antisuffragiste ose prendre en public la responsabilité de cette opinion pour la prendre, nous, au sérieux, et la discuter tant au point de vue de sa légalité que de sa justice.

Dans les quatre cantons, où est actuellement pendante la question du suffrage, calme aussi, durant ce mois. Toutefois le parti progressiste radical argovien s'est prononcé en faveur d'une révision totale de la Constitution cantonale, en y introduisant entre autres le vote des femmes.

A Glaris, le parti démocratique ouvrier a décidé de préconiser l'éligibilité des femmes dans les autorités ecclésiastiques et d'assistance publique. Mieux vaut peu que rien... E. Gd.

Messages internationaux

Nous publions ci-après le texte du télégramme qui a été envoyé par l'Association suisse pour le Suffrage à M. A. Dunant, ministre de Suisse à Paris, avec prière de le remettre au Président Wilson à son arrivée :

Monsieur le Président,

Les suffragistes suisses, persuadées comme vous que la cause du suffrage des femmes est étroitement liée à celle de la démocratie, prennent la liberté de vous demander, en ces journées historiques où se jettent les bases de la Société des Nations, de bien vouloir tenir compte qu'un des plus puissants éléments de paix durable dans cette future Société sera le droit reconnu aux femmes de participer directement et en citoyennes responsables aux affaires de leur pays.

*Pour l'Association suisse pour le Suffrage féminin :
Emilie Gourd, présidente.*

* * *

Voici d'autre part le texte de la réponse reçue au télégramme envoyé par les femmes de Genève à la reine des Belges, et que nous avons publié dans notre dernier numéro.